

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

	Date	Heure	Numéro	Département(s)
À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	30.09.2014	12:21		DJSC
	Annule et remplace			

<b>Auteur(s):</b> Groupe socialiste	<b>Lié à:</b>
<b>Titre:</b> Amendement au projet de loi portant modification de la loi d'organisation judiciaire neuchâteloise (OJN)	ad 14.606
<p><b>Contenu:</b></p> <p>Nouveau titre:</p> <p>Art. 60, al. 1</p> <p>Lors de leur entrée en fonction, les procureures et procureurs assistants prêtent <u>devant le Grand Conseil</u> le serment suivant... (<i>suite inchangée</i>).</p>	
<p><b>Motivation (facultatif):</b></p>	

Auteur ou premier signataire	Autres signataires (suite)
Michel Bise	
<b>Autres signataires (nom, prénom)</b>	
Martine Docourt Ducommun	

Champs encadrés en rouge = champs à remplir obligatoirement

**ENVOYER**